

Thème 3 : cadre de vie

Il apparait que le parking de la rue Emile Zola n'a pas le succès escompté, puisque son taux d'occupation est très faible de moins de 40% environ. Une raison avancée a été celle du prix de la location pour lequel nous avons dès le départ émis de sérieuses réserves pour convenir aux habitants du quartier. Lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire souhaitait en parler à nouveau publiquement, et évoquer notre proposition de « tarification sociale » pour ce parking de la rue Emile Zola.

En particulier les propos suivants ont été tenus et il regrettait de ne pas en débattre avec nous :

« Merci beaucoup de ce débat. Là aussi- on vas dire que je suis lourd, je regrette que l'opposition ne soit pas là pour en débattre avec nous. Elle a préféré faire différemment. C'était un débat qu'elle avait d'ailleurs initié sur la tarification sociale, réputée illégale si on l'avait appliquée. Il est possible de discuter des positions des uns et des autres, sauf que le droit et l'administration nous rappelle les bonnes manières de faire. Il est possible de se tromper, on ne dit pas le contraire, sauf que l'on ne peut pas prétendre à tout bout de champ être les meilleurs et faire des erreurs aussi grossières. »

Nous proposons donc de débattre de ce projet ce soir. Quelles sont les réserves de Monsieur le Maire sur ce point ?